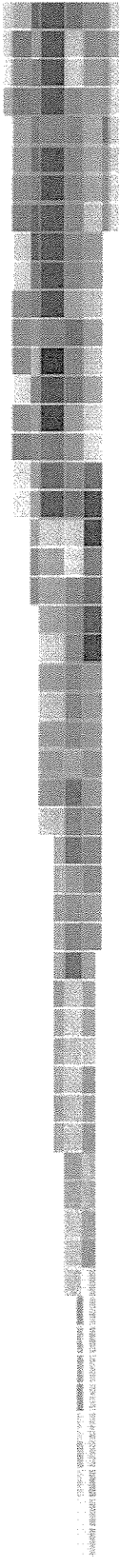


LA GESTION JURIDIQUE DES CONTRATS

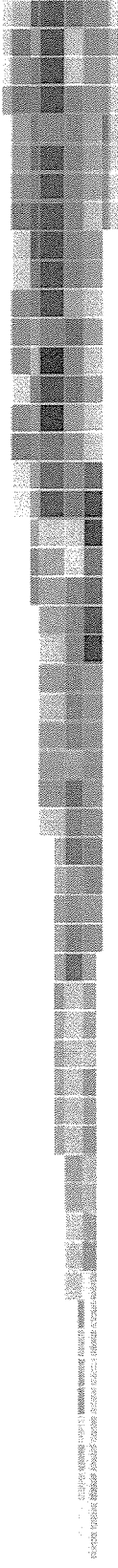
Caroline STEPHANE
Avocat au Barreau de Lyon

SOMMAIRE



- 1. Gestion de la période précontractuelle**
- 2. Gestion du contrat en cours d'exécution**
- 3. Gestion de la période post-contractuelle**

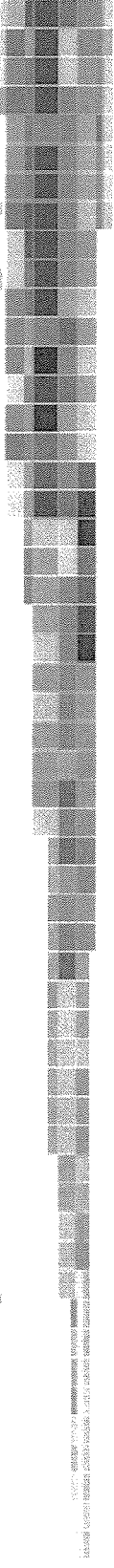
1. Gestion de la période précontractuelle



- Qu'appelle-t-on la « période précontractuelle » ?**
- Pourquoi cette période doit-elle faire l'objet d'une attention particulière?**
- Focus sur les points suivants:**
 - La protection des données stratégiques (1.1)
 - La protection des intérêts de l'entreprise (1.2)
 - L'identification du contexte réglementaire (1.3)
 - La rupture des pourparlers (1.4)

1. Gestion de la période précontractuelle

1.1 La protection des données stratégiques



1ère phase : identifier les données confidentielles ou stratégiques

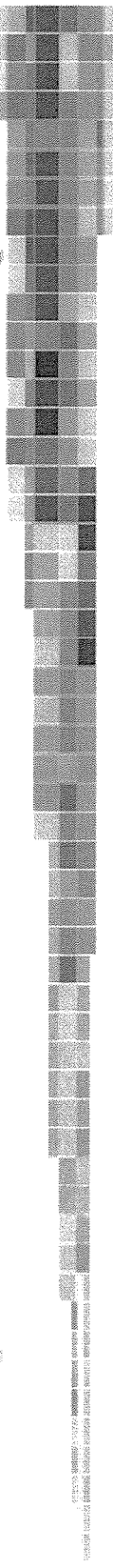
- Quelles données?
- Quels sont mes droits sur ces données ?
- Ces données font-elles d'ores et déjà ou non l'objet d'une protection légale?

2ème phase : la protection des données stratégiques

- La protection légale
 - Types de protection possible
- La protection conventionnelle: signature d'un accord de confidentialité
 - Objectif et contenu

1. Gestion de la période précontractuelle

1.2 La protection des intérêts de l'entreprise



- **La signature d'accord précontractuels :**
 - Exemples de types d'accords et de clauses

- **La formulation d'une offre / d'un devis**
 - Définir les conditions essentielles de l'offre:
 - Caractéristiques principales de la transaction proposée
 - Modalités d'acceptation de l'offre

 - Attention : une fois acceptée, l'offrant est définitivement engagé :
 - Sanctions de l'inexécution

1. Gestion de la période précontractuelle

1.2 La protection des intérêts de l'entreprise

© 2007 Pearson Education, Inc. All rights reserved. This publication is protected by copyright. Any unauthorized use or distribution of this work is prohibited.

Choix du système juridique applicable: cas particulier des contrats internationaux

- **Problématique**
- **A défaut de choix :**
 - Détermination au cas par cas par application des règles de droit international privé
 - En l'absence de choix, loi applicable et juridiction compétente peuvent relever de 2 états distincts
- **But: identifier le système juridique le plus approprié**
 - Enjeux et précautions
 - Cas particuliers des lois de police

1. Gestion de la période précontractuelle

1.2 La protection des intérêts de l'entreprise



Choix du mode de règlement des différends : organiser le traitement des conflits

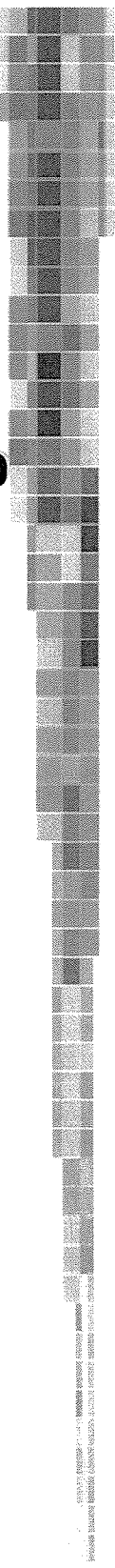
- **Recours préalable aux modes de règlement non contentieux**
 - Médiation / Conciliation

- **Recours à l'arbitrage (fréquent en matière internationale)**
 - En quoi consiste l'arbitrage
 - Principaux avantages / inconvénients
 - Conseils pratiques

- **Recours aux juridictions de droit commun**
 - Dans les contrats non internationaux
 - Dans les contrats internationaux

1. Gestion de la période précontractuelle

1.3 L'identification du contexte réglementaire



- **Les obligations précontractuelles de conseil & d'information**
 - Obligation générale / obligation spécifique

- **L'environnement juridique général du contrat pour identifier :**
 - les éventuelles contraintes propres au droit économique
 - les règles propres à la nature du contrat / au produit ou service / au cocontractant
 - le régime fiscal/douanier

1. Gestion de la période précontractuelle

1.4 La rupture des pourparlers



- Une liberté sous surveillance, source de responsabilité civile**
 - Cas de la rupture brutale des pourparlers
 - Exemples pratiques

- Définition du préjudice : la perte de chance**

- Conseils pratiques pour prévenir les risques de condamnation**

